



Septembre 2017

L'essentiel sur l'occupation et l'utilisation des terres en région Centre-Val de Loire

Ce dossier a pour objectif de présenter les résultats de l'enquête Teruti-Lucas réalisée jusqu'en 2015 chaque année par les services statistiques du ministère chargé de l'agriculture. Elle permet de suivre l'évolution des différentes catégories d'occupation et d'usage du sol, à partir d'un ensemble de points constituant un échantillon représentatif du territoire

Le passage de Teruti à Teruti-Lucas en 2005 a engendré une modification de la localisation des points échantillonnés, qui rend délicates les comparaisons entre les séries 1992-2003 et 2006-2015.

Depuis 2012, les déclarations de surface des exploitants demandant une aide PAC sont utilisées pour renseigner l'occupation des points situés dans le Registre Parcellaire Graphique (RPG).

Une note méthodologique, en fin de document, décrit de façon détaillée la méthodologie de l'enquête.

Entre 2006 et 2015, la région Centre-Val de Loire a perdu près de 50 000 hectares de terres agricoles. Cette diminution représente 1,2 % du territoire régional, pour une baisse de 1,1 % au niveau national.

Les terres agricoles ont été grignotées principalement par les sols artificialisés et dans une moindre mesure par un accroissement de la forêt.

L'agriculture et la sylviculture mobilisent 85 % du territoire régional. Par ordre d'importance, la deuxième fonction du territoire est l'habitat avec 8 % du territoire.

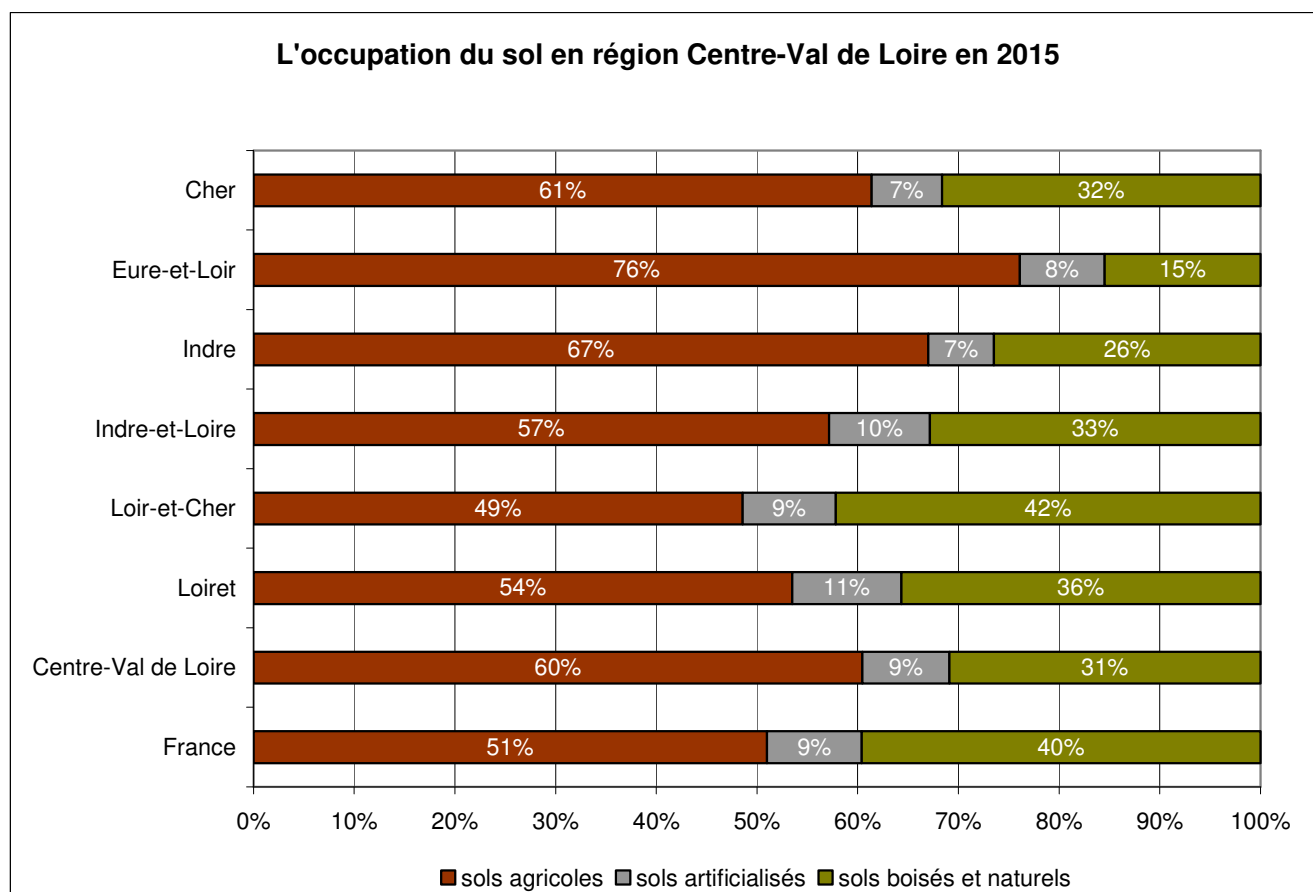


Sommaire

L'essentiel sur l'occupation et l'utilisation des terres.....	1
en région Centre-Val de Loire	1
Sommaire	2
L'occupation du territoire en région Centre-Val de Loire	3
L'occupation du territoire par département	4
Les principaux indicateurs en trois postes (nomenclature physique)	4
Les principaux indicateurs en neuf postes (nomenclature physique).....	5
Les changements d'occupation du sol en région Centre-Val de Loire	6
Les flux de foncier entre 1995 et 2003	6
Les flux du foncier entre 2006 et 2015	7
La perte des surfaces agricoles	8
Evolution des sols agricoles en région Centre-Val de Loire.....	8
Evolution des sols agricoles en France entre 2006 et 2015.....	9
Le gain d'espaces naturels et boisés.....	11
Evolution des sols naturels et boisés en région Centre-Val de Loire	11
Evolution des espaces naturels et boisés en France entre 2006 et 2015.....	12
La progression des surfaces artificialisées	14
Evolution des sols artificialisés en région Centre-Val de Loire	14
Evolution des surfaces artificialisées en France entre 2006 et 2015	15
L'utilisation fonctionnelle du territoire	17
Evolution de l'utilisation du territoire entre 2006 et 2015 (nomenclature fonctionnelle)	17
Méthodologie de l'enquête TERUTI-LUCAS	19

L'occupation du territoire en région Centre-Val de Loire

La vocation du territoire de la région Centre-Val de Loire reste majoritairement agricole (60 % en 2015), au-delà de la moyenne nationale (51 %). C'est en Eure-et-Loir et dans l'Indre qu'elle s'avère la plus forte (76 % et 67 %). Le Loir-et-Cher ne consacre que 49 % de sa superficie à l'agriculture. En contrepartie, la forêt y occupe la part la plus importante du territoire (42 %), contre 31 % en moyenne régionale. Le Loiret se caractérise par une proportion élevée de sols artificialisés (11%).



Les zones interdites (terrains militaires ou privés non observables), sont habituellement classées par convention avec les espaces naturels.

Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2015



L'occupation du territoire par département

Les principaux indicateurs en trois postes (nomenclature physique)

Evolution de l'occupation des sols entre 2006 et 2015 par département

sols artificialisés

	2006	2015	Evolution 2006 -2015		Surface du territoire	Part des sols artificialisés dans le territoire en 2015	Evolution des sols artificialisés entre 2006 et 2015
	hectares	hectares	hectares	%	hectares	%	en % du territoire
cher	45 338	51 118	5 780	12,7%	731 023	7,0%	0,8%
eure et loir	44 556	49 924	5 368	12,0%	593 179	8,4%	0,9%
indre	37 217	45 090	7 873	21,2%	690 298	6,5%	1,1%
indre et loire	51 877	61 681	9 805	18,9%	615 403	10,0%	1,6%
loir et cher	55 674	59 483	3 808	6,8%	642 357	9,3%	0,6%
loiret	67 898	73 841	5 943	8,8%	681 326	10,8%	0,9%
Centre-Val de Loire	302 560	341 138	38 578	12,8%	3 953 586	8,6%	1,0%

sols agricoles

	2006	2015	Evolution 2006 -2015		Surface du territoire	Part des sols agricoles dans le territoire en 2015	Evolution des sols agricoles entre 2006 et 2015
	hectares	hectares	hectares	%	hectares	%	en % du territoire
cher	455 368	448 685	-6 683	-1,5%	731 023	61,4%	-0,9%
eure et loir	457 371	451 466	-5 905	-1,3%	593 179	76,1%	-1,0%
indre	474 522	462 534	-11 988	-2,5%	690 298	67,0%	-1,7%
indre et loire	360 997	351 727	-9 270	-2,6%	615 403	57,2%	-1,5%
loir et cher	321 715	311 922	-9 793	-3,0%	642 357	48,6%	-1,5%
loiret	370 106	364 522	-5 583	-1,5%	681 326	53,5%	-0,8%
Centre-Val de Loire	2 440 078	2 390 856	-49 223	-2,0%	3 953 586	60,5%	-1,2%

sols boisés et naturels

	2006	2015	Evolution 2006 -2015		Surface du territoire	Part des sols boisés et naturels dans le territoire en 2015	Evolution des sols boisés et naturels entre 2006 et 2015
	hectares	hectares	hectares	%	hectares	%	en % du territoire
cher	230 303	231 206	903	0,4%	731 023	31,6%	0,1%
eure et loir	91 259	91 796	537	0,6%	593 179	15,5%	0,1%
indre	178 572	182 688	4 115	2,3%	690 298	26,5%	0,6%
indre et loire	202 515	201 980	-535	-0,3%	615 403	32,8%	-0,1%
loir et cher	264 952	270 937	5 985	2,3%	642 357	42,2%	0,9%
loiret	243 315	242 955	-360	-0,1%	681 326	35,7%	-0,1%
Centre-Val de Loire	1 210 917	1 221 562	10 645	0,9%	3 953 586	30,9%	0,3%

Les zones interdites (terrains militaires ou privés non observables), sont habituellement classées par convention avec les espaces naturels.

Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2006 et 2015



Les principaux indicateurs en neuf postes (nomenclature physique)

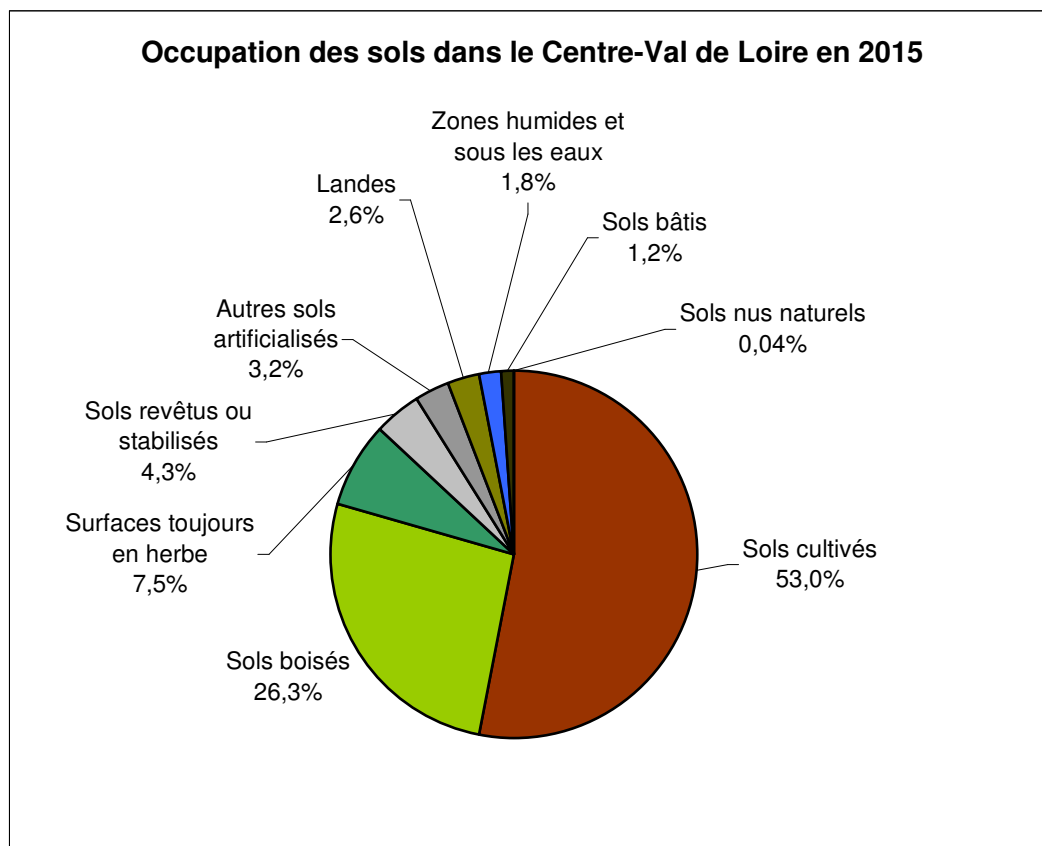
L'occupation des sols en 2015 par département

	2015						
	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Sols bâtis	6 864	8947	7 873	6 061	5 803	11 346	46 895
Sols revêtus ou stabilisés	24 746	23 620	25 945	32 980	27 928	34 039	169 258
Autres sols artificialisés	19 508	17 357	11 273	22 640	25 752	28 456	124 986
Sols artificialisés	51 118	49 924	45 090	61 681	59 483	73 841	341 138

	2015						
	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Sols cultivés	349 338	430 530	364 480	322 490	284 720	343 451	2 095 009
Surfaces toujours en herbe	99 347	20 936	98 054	29 236	27 203	21 072	295 847
Sols agricoles	448 685	451 466	462 534	351 727	311 922	364 522	2 390 856

	2015						
	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Sols boisés	194 539	84 818	151 554	177 200	227 232	204 594	1 039 935
Landes, friches, maquis, garrigues, savanes	23 121	3 042	14 314	13 727	23 938	25 754	103 896
Sols nus naturels	361	0	358	357	544	0	1 620
Zones humides et sous les eaux	11 380	3 937	15 746	10 696	19 223	12 067	73 048
Sols boisés et naturels	218 020	87 860	166 226	191 284	251 714	230 348	1 218 500

Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2015



Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2015

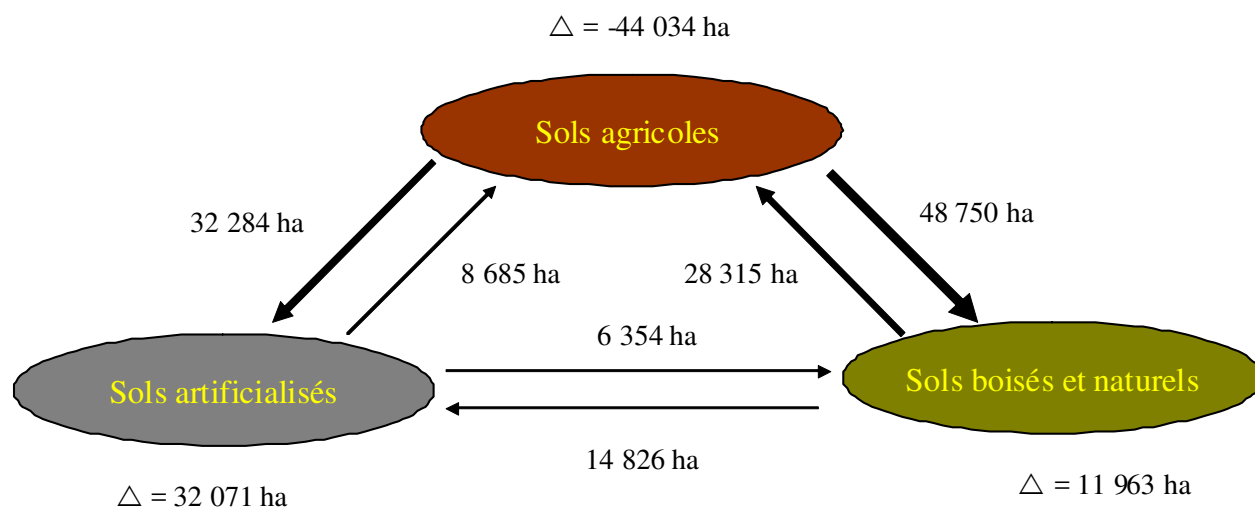


Les changements d'occupation du sol en région Centre-Val de Loire

Les flux de foncier entre 1995 et 2003

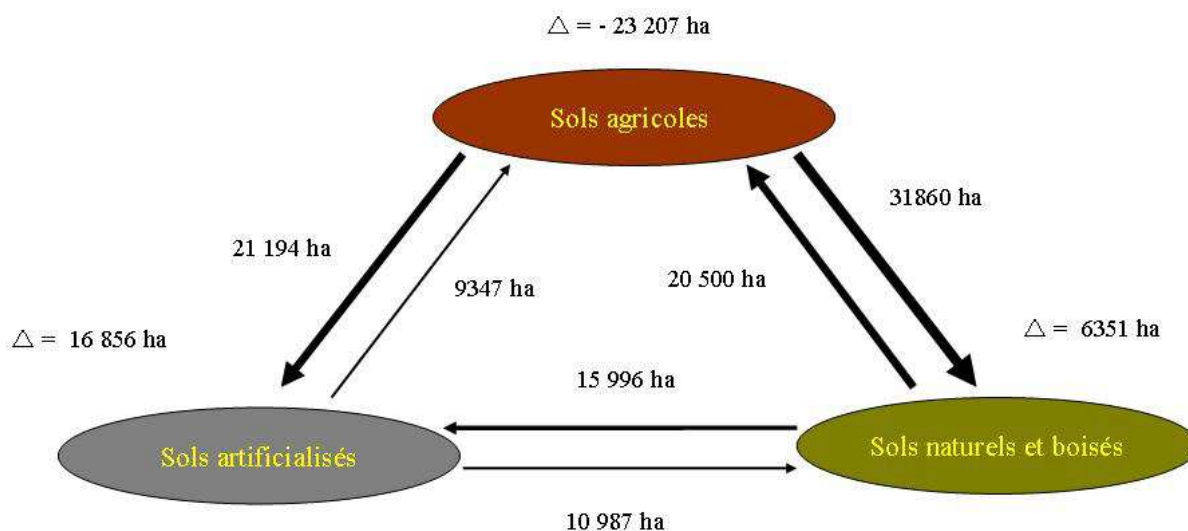
- La perte de sols agricoles s'élève en moyenne à 5 500 ha par an sur la période 1995-2003, avec un rythme particulièrement élevé entre 1997 et 2001 (voir graphique ci-dessous).
- Les sols artificialisés gagnent en moyenne 4 000 ha par an.
- Les sols boisés, naturels et autres augmentent de près de 1 500 ha par an.

Flux nets de foncier de 1995 à 2003 en région Centre-Val de Loire



Source : SSP – Agreste - Enquête Teruti 1995 et 2003

Flux nets de foncier de 2010 à 2015 en région Centre-Val de Loire



Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2010 et 2015

Les zones interdites (terrains militaires ou privés non observables), sont habituellement classées par convention avec les espaces naturels.

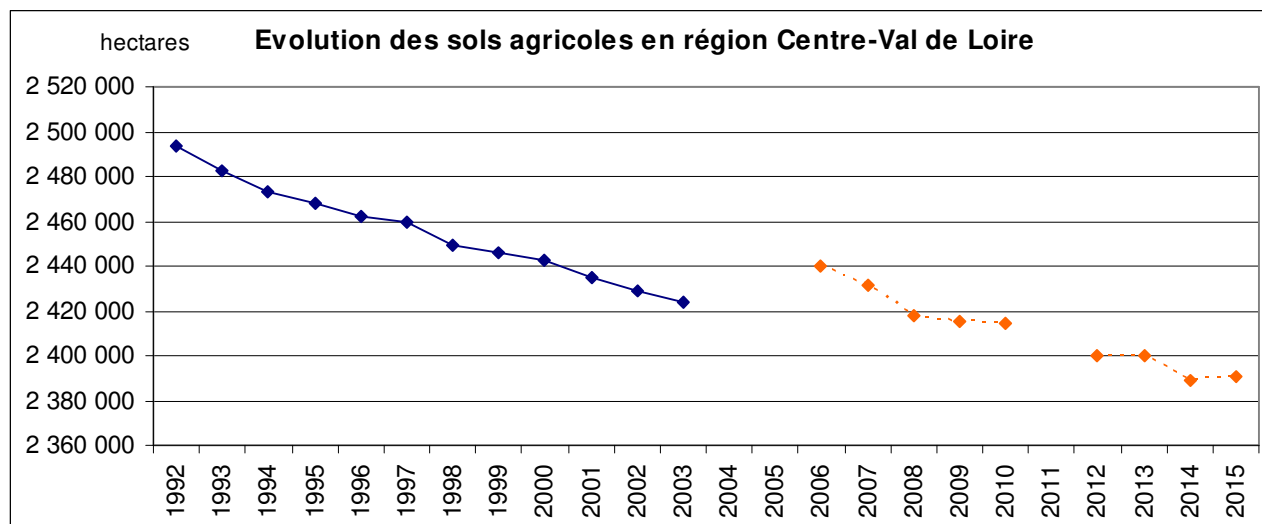
Sur la période 2010-2015 :

- Le Centre-Val de Loire perd 23 200 hectares de terres agricoles, soit 4 600 ha/an.
- 73 % de ces pertes profitent à l'espace artificialisé, le reste alimentant les espaces naturels et boisés.
- Le rythme d'artificialisation s'élève à 3 370 ha/an, grignotant 2 370 ha/an sur les terres agricoles et 1 000 ha/an sur les espaces naturels et boisés.



La perte des surfaces agricoles

Evolution des sols agricoles en région Centre-Val de Loire entre 1992 et 2015

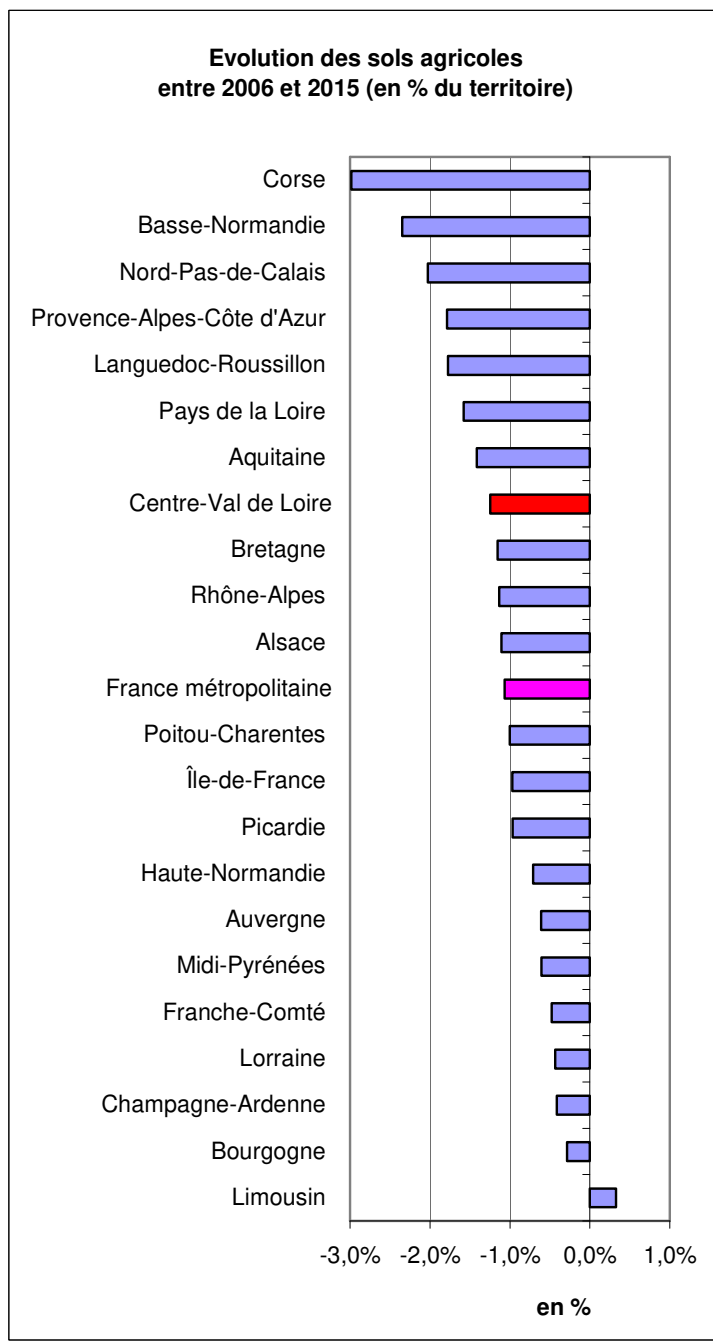
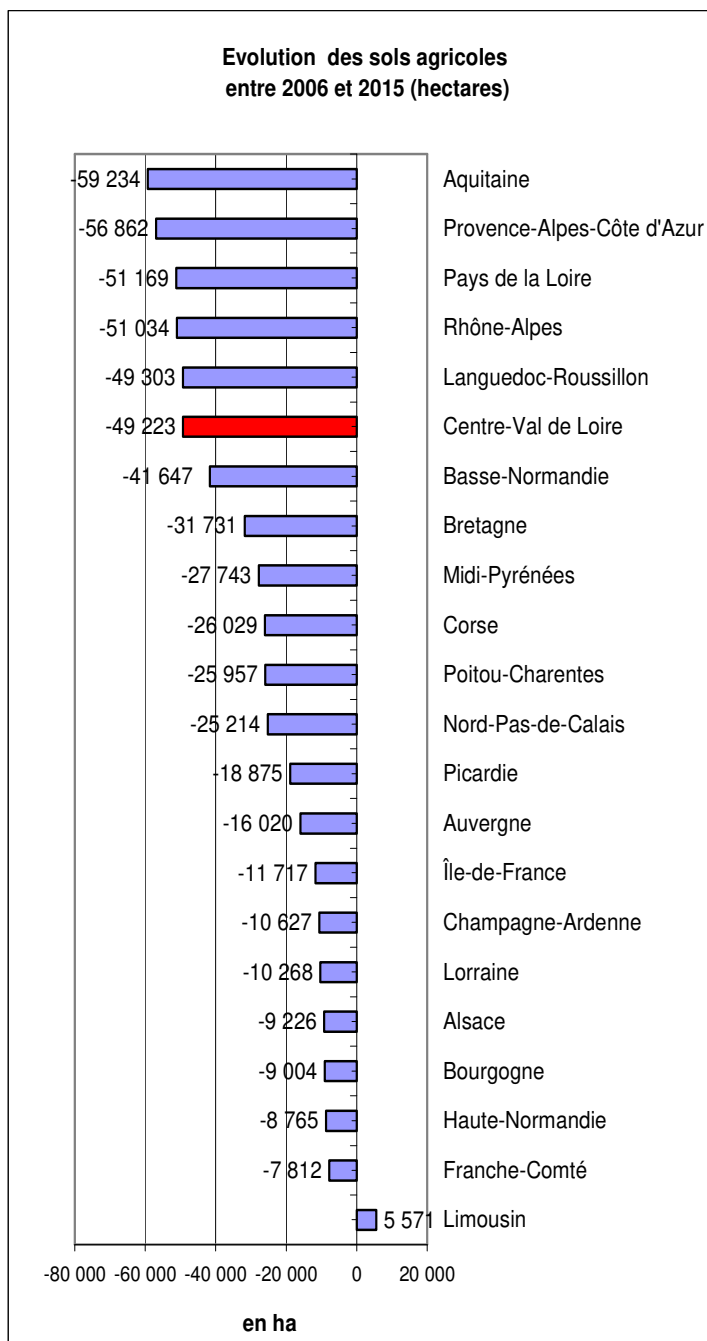


Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti 1992-2003 et Teruti-Lucas 2006 -2015

Entre 1992 et 2003, près de 70 000 hectares de surface agricole ont disparu en région Centre-Val de Loire, représentant une diminution de près de 3 % des sols agricoles.

La rupture de série intervenue en 2004-05, lors du passage à l'enquête Teruti-Lucas, ne permet pas de lier strictement les deux séries. Néanmoins, le rythme de disparition des surfaces agricoles entre 2006 et 2015 diminue par rapport à celui observé sur la période 1992-2003.

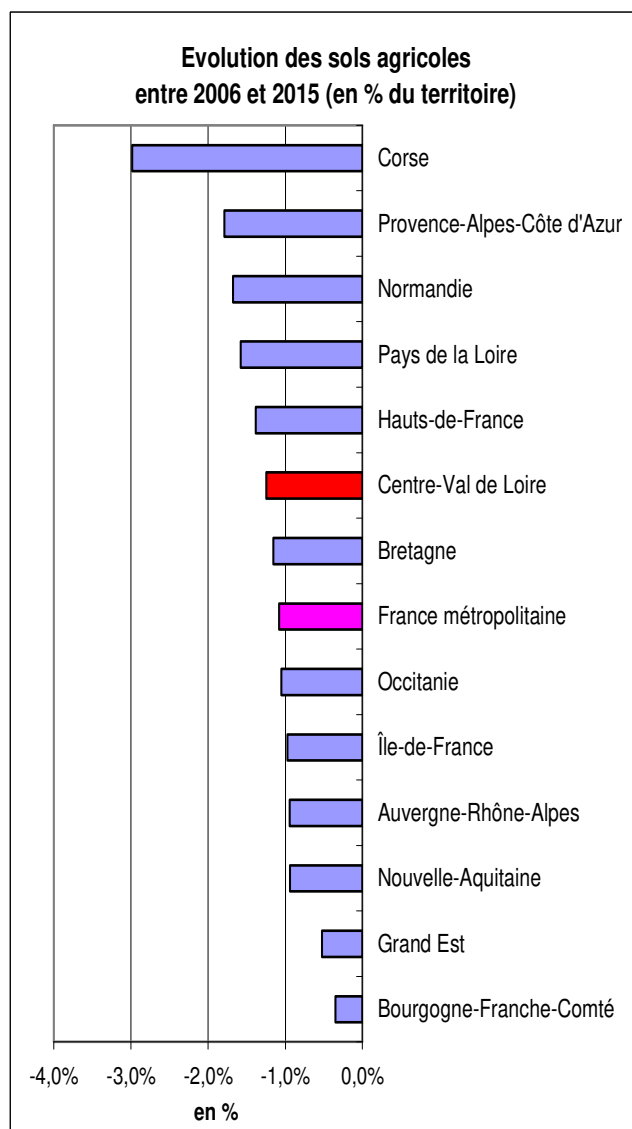
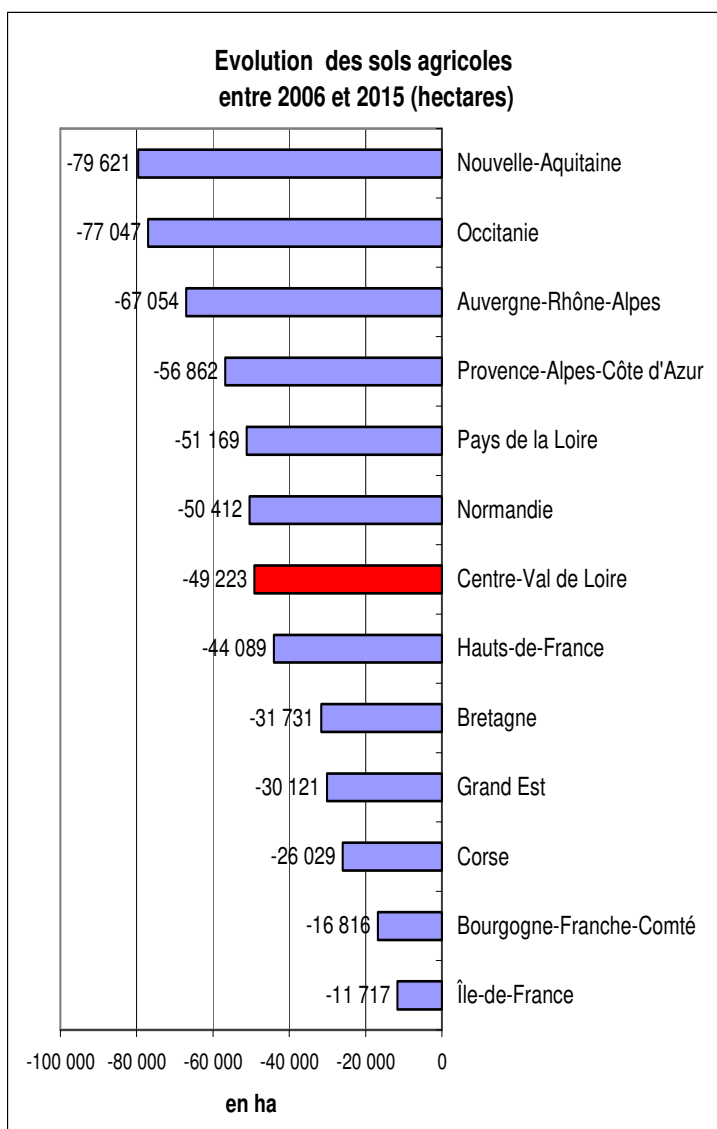
Evolution des sols agricoles en France entre 2006 et 2015 sur base de l'ancien découpage régional



Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2006 et 2015

La région Centre-Val de Loire se situe en 6^{ème} place, avec une perte de 49 200 hectares de terres agricoles entre 2006 et 2015. Cette diminution représente 1,2 % du territoire régional, pour une baisse de 1,1 % au niveau national. Les régions qui perdent le moins de terres agricoles sont celles où la pression démographique est la plus faible : Limousin, Franche-Comté, Haute-Normandie et Bourgogne.





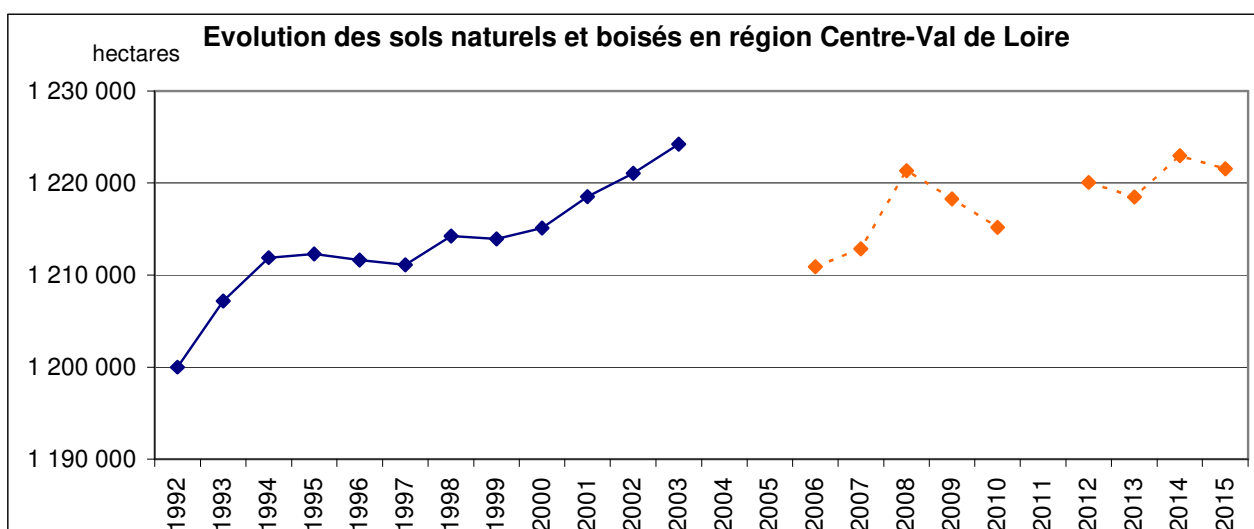
Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2006 et 2015

Avec le nouveau découpage régional, la région Centre-Val de Loire se retrouve en milieu de peloton entre la Normandie et les Hauts de France.



Le gain d'espaces naturels et boisés

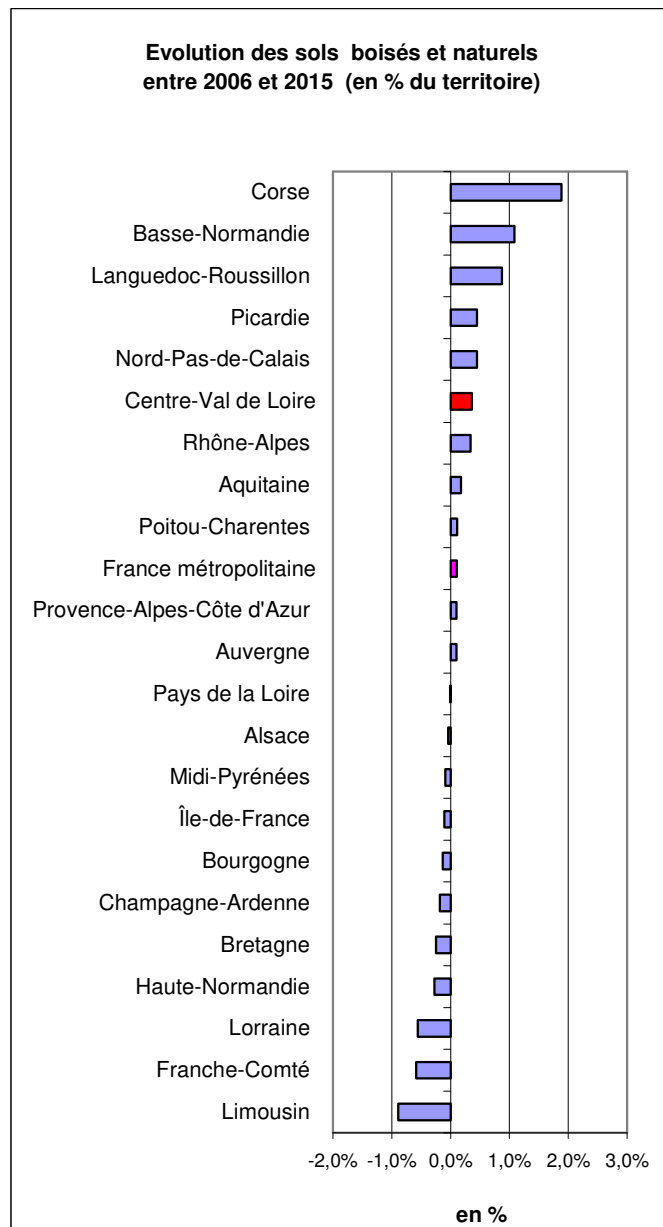
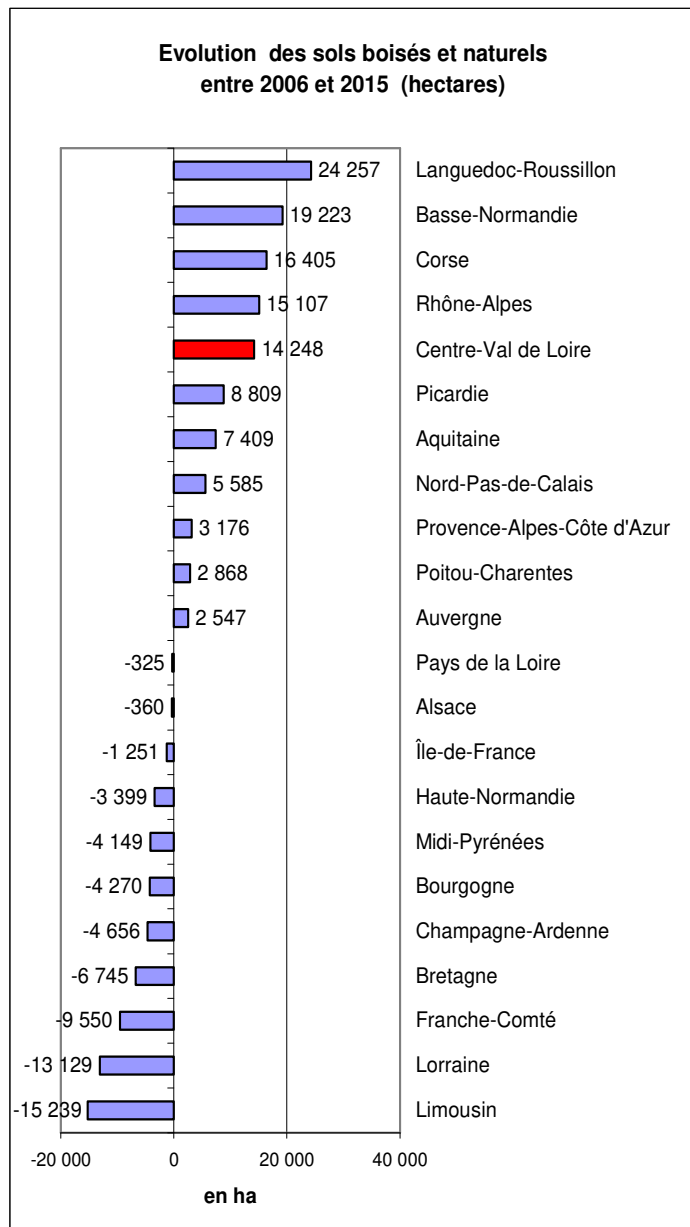
Evolution des sols naturels et boisés en région Centre-Val de Loire



Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti 1992-2003 et Teruti-Lucas 2006 -2015

Les sols naturels et boisés couvrent 31 % du territoire régional en 2015, une valeur inférieure à la moyenne nationale de 40 %. En région Centre-Val de Loire, ces espaces sont en légère progression tandis qu'ils sont stables pour la France métropolitaine.

Evolution des espaces naturels et boisés en France entre 2006 et 2015 sur base de l'ancien découpage régional

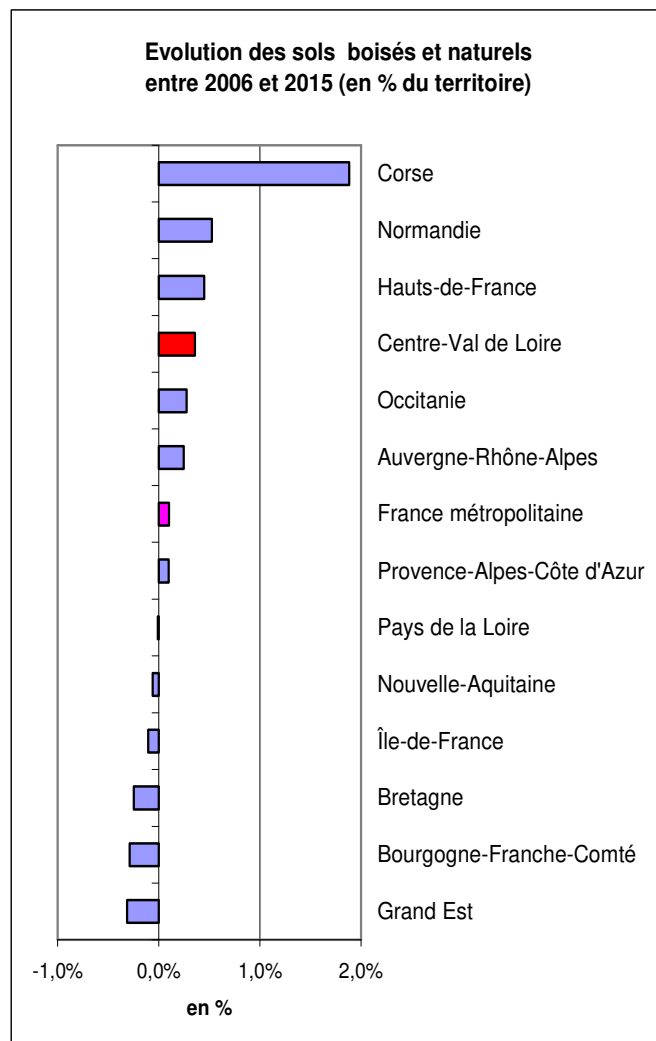
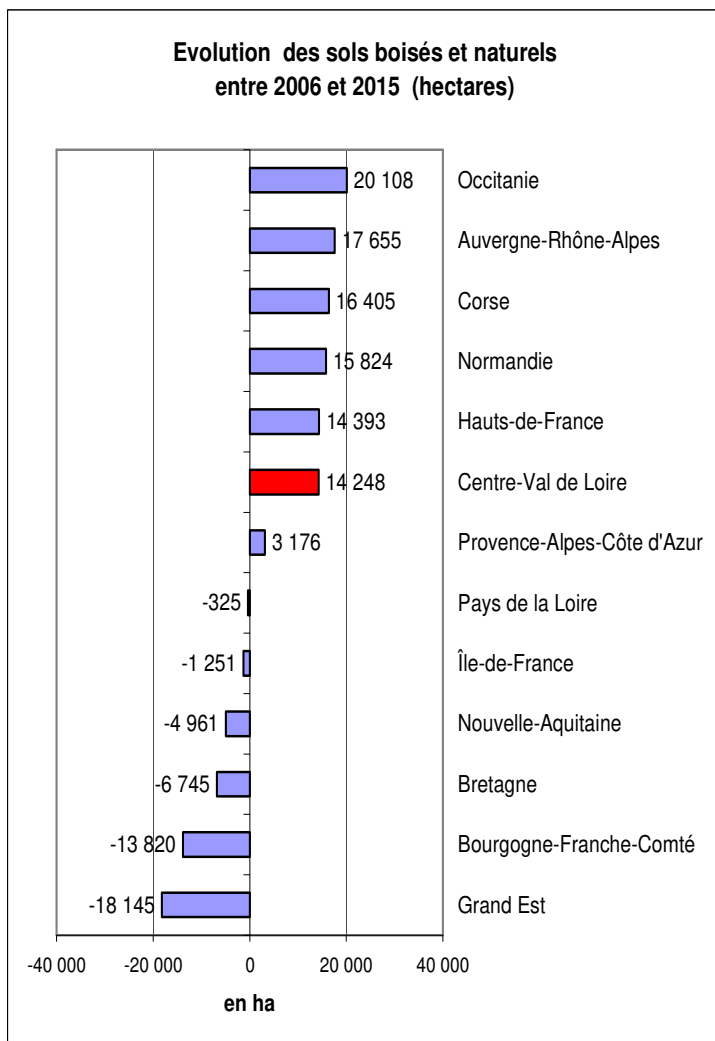


Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2006 et 2015

Le Centre-Val de Loire se situe en 5^{ème} place avec un gain de 14 250 hectares de sols naturels et boisés entre 2006 et 2015. Elle est précédée par les régions Languedoc-Roussillon, Basse Normandie, Corse et Rhône Alpes.

Cette augmentation représente 0,4 % du territoire régional. Au plan national, la superficie des sols naturels et boisés est stable sur la période.





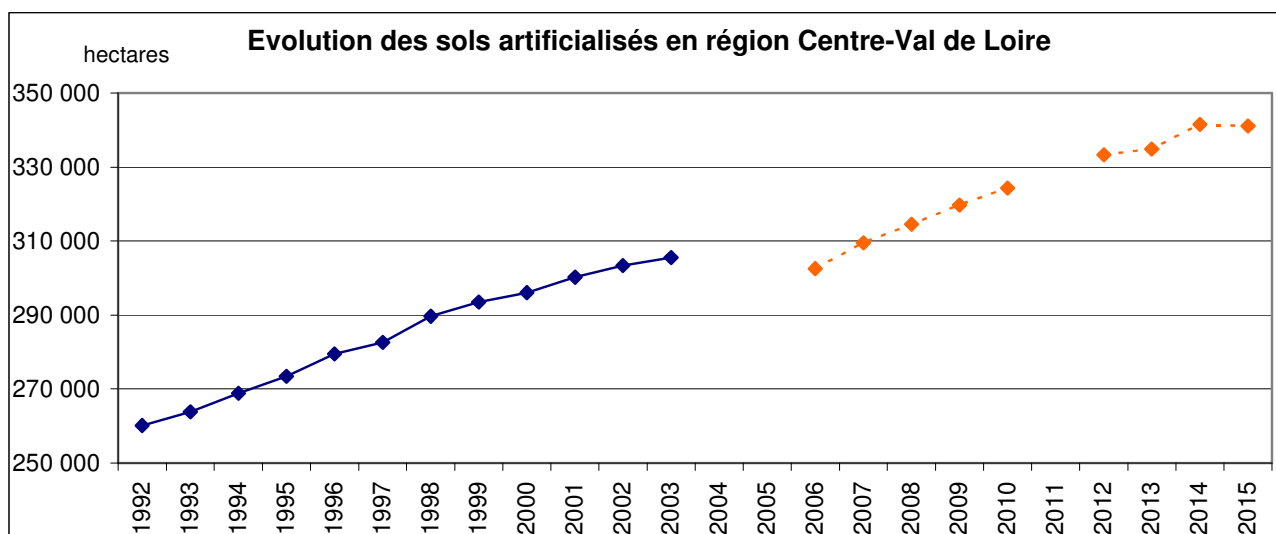
Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2006 et 2015

En prenant en compte les nouvelles régions, la région Centre Val-de-Loire perd une place dans le classement.



La progression des surfaces artificialisées

Evolution des sols artificialisés en région Centre-Val de Loire

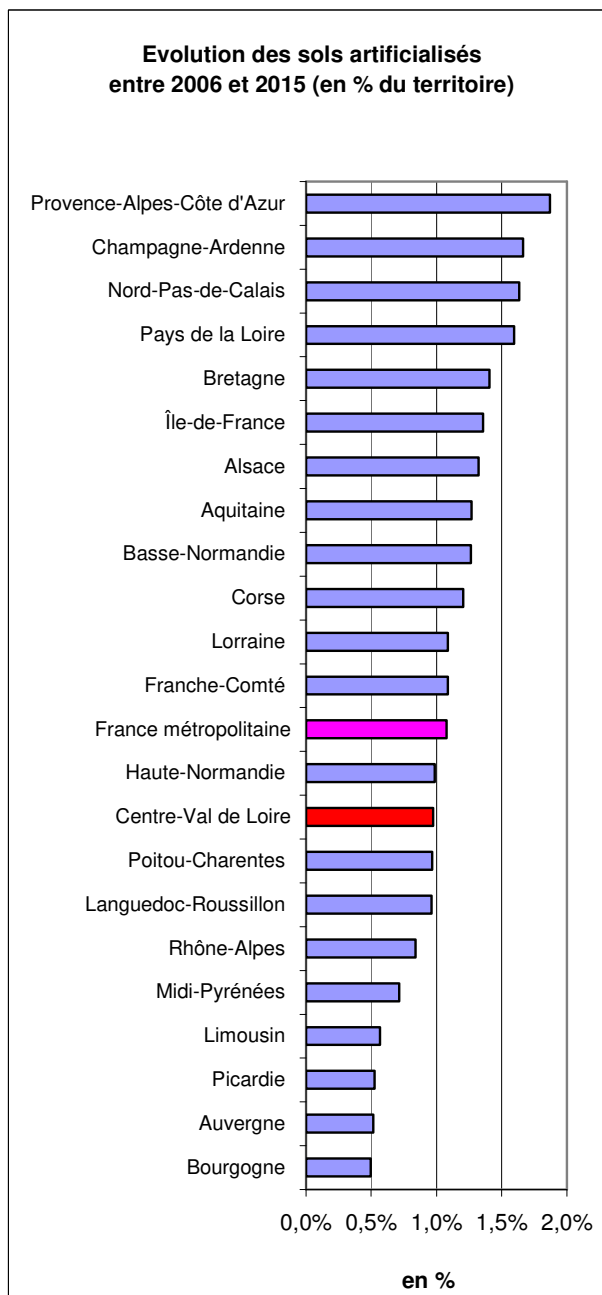
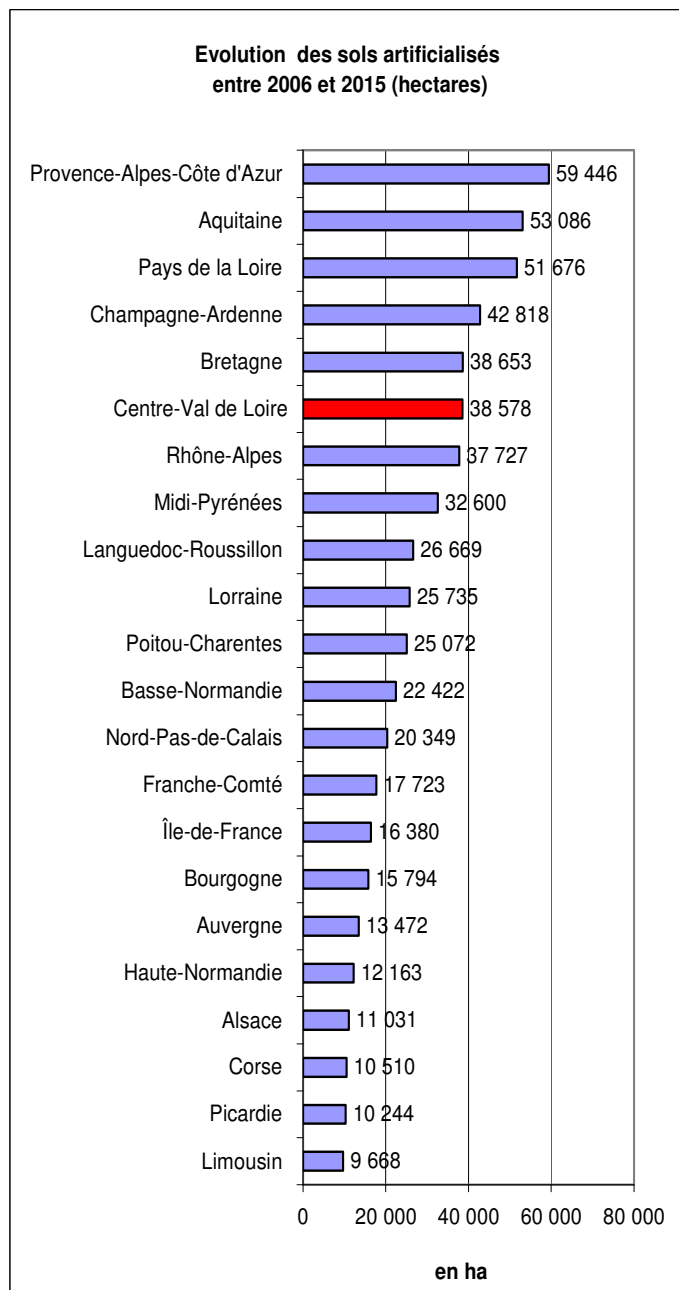


Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti 1992-2003 et Teruti-Lucas 2006 -2015

L'artificialisation des sols s'est accrue de plus de 45 000 hectares au cours des années 1992-2003 soit une augmentation de 4 100 hectares par an. Sur la période 2006-2015, elle a progressé de 38 600 hectares, soit 4 300 hectares par an.



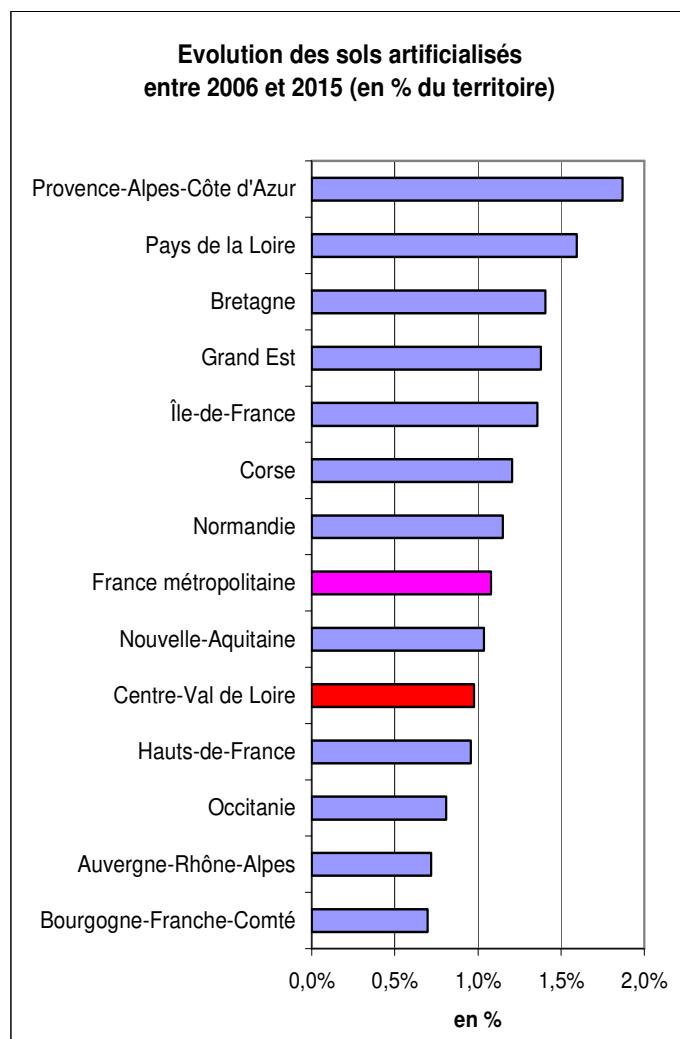
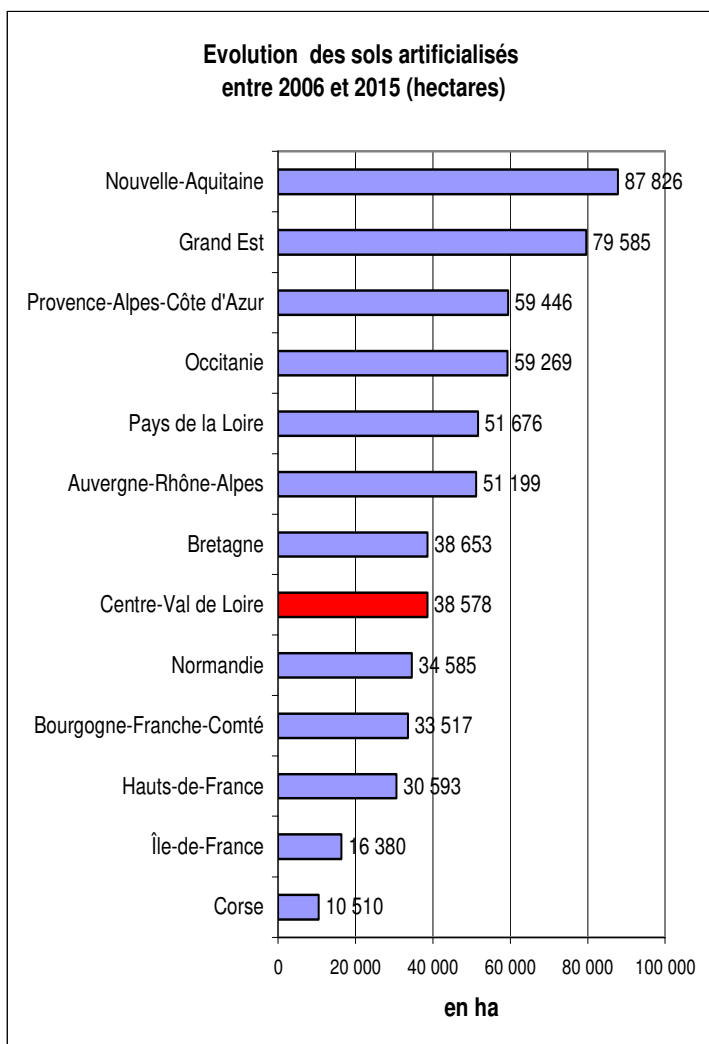
Evolution des surfaces artificialisées en France entre 2006 et 2015 sur base de l'ancien découpage régional



Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2006 et 2015

L'augmentation des surfaces artificialisées en région Centre-Val de Loire entre 2006 et 2015 représente 1 % du territoire régional, pour une moyenne nationale légèrement supérieure de 1,1 %. Cette évolution classe la région dans un groupe où la pression est moyenne à faible. 14 régions ont un rythme d'artificialisation plus important.





Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2006 et 2015

La région Centre-Val de Loire passe de la 6^{ème} à la 8^{ème} position concernant l'augmentation des sols artificialisés avec le nouveau découpage régional.



L'utilisation fonctionnelle du territoire

Evolution de l'utilisation du territoire entre 2006 et 2015 (nomenclature fonctionnelle)

L'évolution de l'utilisation fonctionnelle du territoire en région Centre-Val de Loire entre 2006 et 2015

Hectares	2006	2007	2008	2009	2010	2012	2013	2014	2015	écart 2015-2006
Agriculture-productions végétales et élevage	2 458 696	2 445 470	2 440 421	2 430 732	2 426 579	2 427 675	2 422 296	2 415 814	2 416 871	-41 825
Agriculture-activités annexes	38 618	36 132	34 132	37 386	38 098	33 595	36 300	35 045	28 717	-9 902
Sylviculture	890 224	867 488	882 219	897 580	913 645	935 527	918 082	922 828	924 250	34 026
Activités industrielles	12 944	12 227	12 045	11 505	11 864	11 139	11 679	11 859	11 857	-1 087
Réseaux routiers	69 192	70 821	71 713	74 591	77 289	79 989	79 988	81 069	82 325	13 133
Autres transports	15 101	16 902	16 003	16 001	15 276	16 354	16 348	16 350	17 611	2 510
Services publics	23 751	25 349	25 357	21 387	21 752	20 851	23 735	23 912	23 910	159
Autres services	12 386	10 413	11 321	9 704	9 706	11 669	12 215	14 721	14 908	2 522
Habitat	158 976	161 659	164 351	163 796	162 175	169 472	170 828	171 710	172 615	13 639
Protection de la nature	49 943	46 306	43 612	46 295	46 984	20 062	24 860	25 223	24 865	-25 078
Sports et loisirs	119 078	147 575	142 932	136 025	126 114	134 410	151 073	146 335	156 324	37 247
Autres usages	104 648	113 213	109 450	108 553	104 073	92 811	86 153	88 689	79 304	-25 343

Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2006 à 2015

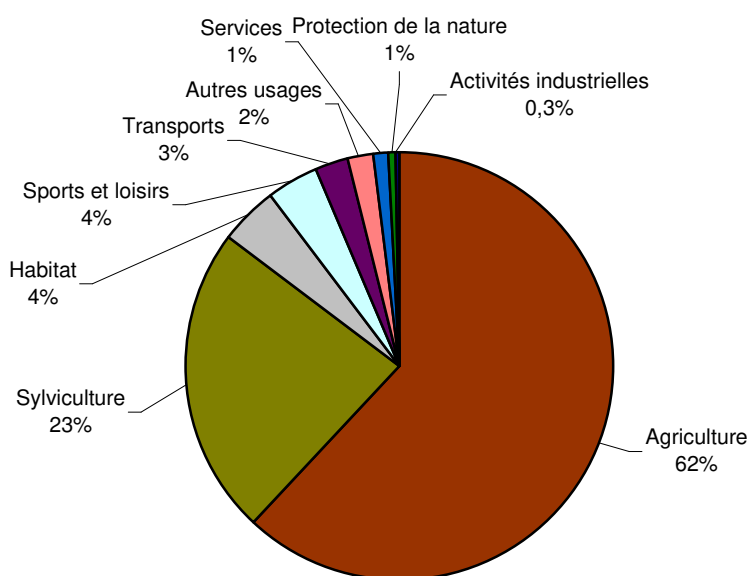
L'utilisation fonctionnelle du territoire par département en 2015

Hectares	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire
Agriculture-productions végétales et élevage	455 729	456 834	470 049	356 362	313 554	364 342	2 416 871
Agriculture-activités annexes	2 348	2 326	14 135	2 674	4 171	3 062	28 717
Sylviculture	183 159	76 407	136 166	159 552	200 573	168 394	924 250
Activités industrielles	1 626	2 863	1 074	1 961	1 632	2 702	11 857
Réseaux routiers	11 922	12 347	13 778	12 122	14 327	17 830	82 325
Autres transports	2 348	3 221	2 505	2 674	2 720	4 142	17 611
Services publics	5 419	4 116	3 579	2 852	2 902	5 043	23 910
Autres services	1 264	2 326	2 684	2 496	1 995	4 142	14 908
Habitat	25 108	21 652	17 177	33 336	34 819	40 523	172 615
Protection de la nature	6 503	537	1 610	2 852	5 078	8 285	24 865
Sports et loisirs	20 231	6 084	17 893	21 214	45 338	45 565	156 324
Autres usages	15 354	4 474	9 662	17 292	15 233	17 290	79 304

Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2015



L'utilisation du territoire dans le Centre-Val de Loire en 2015



Source : SSP - Agreste - Enquête Teruti-Lucas 2015

Les activités économiques primaires mobilisent 85 % du territoire régional, avec respectivement 62 % et 23 % pour l'agriculture et la sylviculture.

Par ordre d'importance, la deuxième fonction du territoire est l'habitat, que l'on peut associer aux activités de loisirs (équipements sportifs, parcs). Elles occupent au total 8 % du territoire.

Les fonctions de transport et de logistique occupent 2 % du territoire. Les activités industrielles et tertiaires (commerce et services) n'utilisent que 1,5 % du territoire, essentiellement constitués de sols bâtis et de sols recouverts.

En région Centre-Val de Loire, 98 % du territoire est donc associé à des activités humaines. Ce caractère anthropique marqué laisse peu de place pour les sols sans usage (2 %).



Méthodologie de l'enquête TERUTI-LUCAS

La présente étude s'appuie sur l'enquête annuelle TERUTI devenue TERUTI-LUCAS en 2005 pour une meilleure cohérence avec les enquêtes européennes.

L'enquête a pour objectif principal de connaître chaque année les différentes catégories d'occupation et d'usage du territoire aux niveaux national, régional et départemental.

Le concept de cette enquête qui concerne l'ensemble du territoire repose sur l'association de photographies aériennes constituant la base du sondage et de relevés de terrain effectués annuellement par des enquêteurs. Il s'agit d'une enquête réalisée par sondage aréolaire (cercle de 3 mètres ou 40 mètres dans certaines situations) à deux niveaux de tirage : les segments (appelés également photos), qui eux-mêmes comprennent un ensemble de points espacés de 300 mètres.

Le segment est le premier niveau de tirage. C'est une portion du territoire (1,5 km x 1,5 km). Chaque segment comprend 25 points (5 lignes de 5 points) espacés de 300 mètres. Le point est le second niveau de tirage. C'est un cercle de 3 mètres de diamètre.

L'échantillonnage et les sous-échantillons retenus sont un compromis modulable entre le coût de l'enquête et la précision souhaitée pour les résultats.

C'est une grille de 3 km par 3 km qui sert de base au tirage de l'échantillon. Lors de la réalisation pratique de cette enquête, il est demandé aux enquêteurs d'attribuer à chaque point observé un code d'occupation (sol nu, sol bâti, forêt, blé...) et un code d'usage (agricole, industrie, service, loisirs, habitat, ...).

Depuis 2012, les déclarations PAC sont utilisées pour renseigner l'occupation des points situés dans le Registre Parcellaire Graphique (RPG).

Pour représenter les 3 954 000 hectares régionaux, 13 649 points ont été enquêtés en 2014 et 8401 points ont été renseignés automatiquement par l'utilisation des déclarations PAC.

Comme pour toute enquête statistique par échantillonnage et extrapolation, les résultats de l'enquête TERUTI-LUCAS doivent être interprétés avec précaution. Leur analyse peut difficilement être réalisée à une échelle infra-départementale en particulier si l'on souhaite une étude détaillée des différents postes de la nomenclature.

Les changements méthodologiques intervenus en 2005 (modification de l'échantillon et des nomenclatures détaillées) et 2012 (utilisation des déclarations PAC) introduisent des ruptures de séries dont il faut tenir compte dans l'interprétation des évolutions.

